

Lilyan Kesteloot
IFAN/CAD
Université de Dakar

FIGURES ET CONCEPTION DU POUVOIR DANS LES EPOPEES D'AFRIQUE NOIRE

Sunjara Magan Konaté
Master and Warrior Master
O Sorcerer seizing sorcerer
The answerer-of-needs
(J.Johnson – Sunjara)

Le pouvoir a de tout temps polarisé l'imaginaire, et sa répercussion sur la littérature fut magnifiquement illustrée en son temps par les travaux de Georges Dumézil. Dans ses 3 tomes de *Mythe et épopée*, rappelons que Dumézil a développé tout à loisir les multiples expressions du pouvoir doté des fonctions religieuse, guerrière et nourricière, et ce à travers les épopées indo-européennes, depuis les Nartes jusqu'au Mahabârata, des Greco-Latins aux Germains et Scandinaves.

La conception du pouvoir qui se dégageait de cette étude monumentale, référant aux religions et aux sociétés concernées tout autant qu'à leurs projections littéraires, s'ornait tantôt de la justice de Zeus, tantôt des foudres de Jupiter, ou d'Odon dans son nordique Whallala, et tantôt des mystères hindous de Krishna et Arjuna ; rarement des trois à la fois.

Nous ne prétendons pas offrir un éventail aussi large ni aussi approfondi dans cette première approche des figures royales dans les épopées orales d'Afrique noire, qui sont le genre majeur de cette littérature. Mais nous tenterons d'en cerner les contours, d'en isoler les éléments constitutifs, et partant, d'en dégager une conception du pouvoir qui s'exprimerait jusque dans la politique contemporaine.

Et tout d'abord écartons cet autre mythe colonial du roi nègre qui ne fut qu'une piètre caricature sous le regard mal informé de l'occupant étranger : le bouffon vêtu d'une veste militaire et d'une jupette en raphia, un osselet en travers du nez, signifiait l'imitation ridicule et le « cannibalisme tenace » comme le disait Césaire. Ce mythe-là était mort depuis les premiers travaux ethnologiques et historiques sérieux (Leiris, Griaule, Delafosse, Monteil, Vansina, Rattray, Wilson, Jacob, Busia) et ce bien avant les Indépendances.

En revanche à travers mythes et textes épiques de ce continent se dessine de façon récurrente la grande figure du chef africain, que ce soit sous sa forme féodale dans les royaumes de savane, ou sous sa forme clanique dans les royaumes de forêts ;

Les Mansa mandingues, les Almamy peuls, les Mohro Naaba, les Mwami Tutsi, ou les rois Akan, Tshokwé, Yoruba, le Nkumu Mongo appartiennent certes à des aires culturelles très différentes. Différents aussi sont leurs signes distinctifs : coiffures, costumes, régalia ; et il serait impossible d'en dresser un portrait type à la manière des souverains d'Europe, avec couronne, manteau de pourpre ou d'hermine, sceptre, trône. Les rois d'Afrique connaissent aussi ces appareils, mais nombre d'entre eux sont plus discrets, et parfois très peu distincts de leurs sujets, du moins dans leur costume.

Ces rois et leurs collègues sont tous pouvoirs, semble-t-il, un caractère sacré qu'ils obtiennent par héritage, initiation ou intronisation ; caractère qui avec la charge du pouvoir, leur confère une fonction religieuse qui sera le fondement de leur autorité.

Si l'on interroge les épées ouest-africaines, les traces de cette royauté sacrée sont parfois subtiles. Elle se concrétise le plus souvent par un mythe d'origine où se condensent des forces surnaturelles et de sources parfois diverses.

Ainsi si l'on prend l'épopée de Soundiata, à la puissance animiste des chasseurs « simbon » se joint l'influence mystique de Bilal le premier muezzin de Mahomet. Le tout sera renforcé par l'apport plus proche et plus intime, car totémique, de la mère-buffle Sogolon.

El Hadj Omar Tall, le roi toucouleur, est inspiré par l'ange de Mahomet et protégé par son serpent personnel, dans la geste qui le chante.

Zabarkane, dans l'épopée Zerma, est renforcé et legitimé par son compagnonnage avec Mahomet et son génie personnel.⁵

Mambakoto Sané, fondateur du royaume de Gabou, est, selon l'épopée, adopté par le dragon local Nikinanka, mais « annoncé » par un voyant marabout.

Le plus ancien mythe soudanais raconte que l'émigrant Dinga fit un pacte de sang avec le dieu du pays, le serpent Bida, pour instaurer le règne de sa dynastie au Wagadou.

Ces mythes pour littéraires qu'ils soient référés, chacun à leur manière, à des cultes réels déjà bien décrits par Youssouf Cissé, dont le séminaire des Hautes Etudes sur les soudanais révélait la complexité des rituels auxquels les chefs traditionnels de ces régions devaient se soumettre ; et comment cette fonction souveraine était associée à une série impressionnante d'interdits et d'obligations, ainsi qu'à une réclusion quasi définitive.⁴

Avec le temps et l'extension de la chefferie en royaume, cette dernière clause fut levée, mais le reste demeura, comme demeura la fonction religieuse du souverain garant de la pluie, de la fécondité des récoltes et de celle de ses sujets. Au point qu'en cas d'infirmité du roi, il était destitué.

Si l'on se tourne vers les Damel des épées wolof (15^e-19^e siècle) on trouve cette même fonction religieuse attachée à la royauté, avec les mêmes prérogatives et obligations liées à la fonction nourricière. Et on apprend que dans la réalité ils furent dûment élus en fonction de critères mystiques et selon un rituel d'intronisation rigoureux. Le mythe de fondation de la dynastie est d'ailleurs lui aussi parsemé de gestes symboliques : Ndiadiane Ndiaye 1^{er} roi fondateur séjourne dans le fleuve, arbitre les conflits des pêcheurs, partage les poissons, et est qualifié d'« extraordinaire » par le roi-devin du Saloum. — *Il est en réalité rattaché au mythe fondateur du Tekrour et au pouvoir occulte du Tyamaka*

Enfin même des rois présentés comme calamiteux, comme Soumangourou Kanté (Soussou) ou Salmon Faye (Sérère Saloum) ne sont pas moins accrédités par des forces magiques et des génies protecteurs qui les rendent redoutables.

⁴ Voir aussi *Le pouvoir en Afrique* – collectif – éd. Unesco – 1986.

⁵ - *Tyamaka mythe peul - Notes africaines n° 186-187. Ifan, Dakar, 1986*

⁵ - *Fakimata Mounkaila - Zabarkane, épopee Zerma - éd. Celtha Niamey*

Rois sacrés ou rois divins ? La distinction en effet, que souligne l'anthropologue Claude Tardits², est pertinente, et enquête cette fois sur le fonctionnement réel du pouvoir africain.

Nos rois de l'Ouest africain sont certes les médiums privilégiés entre leurs peuples et les forces de la nature que régissent les dieux. Cependant, bien que « en contact » avec le divin, ils n'en sont pas les prêtres, et ils n'en sont pas les représentants.

Mais déjà cette distinction est moins sûre avec les rois Mossi ou encore ceux des royaumes de la Côte : Dahomey, Ewe, Akan. L'analyse de Albert de Surgy est, sur ce point, impressionnante³. On y voit le personnage du chef s'engloutir dans la fonction religieuse et les obligations y afférent, au point que son pouvoir devient plus symbolique que réel, et « plus efficace mort que vivant » ; cette formule évoquant la mise à mort rituelle effective ou simulée, chez presque tous les rois de statut analogue (Nyori, Junkun, Shilluk).

Voici un phénomène totalement absent des royautes simplement « sacrées » !

Mais si l'on aborde les épopeés du Rwanda où les rois, d'abord mythiques comme Kigwa et Gihanga, puis historiques comme Ruganza Bwinba et Ruganza Ndori, sont principaux héros de la plupart des récits, on remarque d'autres traits d'une fonction religieuse qui place le roi hors des normes sociales et du commun des humains : ainsi la pratique de l'inceste avec la mère ou la sœur, la stérilité, et encore une fois la mise à mort rituelle (simulée)⁴.

« L'institution royale se définit comme transgression radicale de l'ordre familial » écrit de Heusch qui analyse avec une finesse toute Levi-Straussienne le grand mythe généalogique de la dynastie de Ruganza.

Ces marques de rois-divins, avec mise à mort, et plus encore avecinceste, renvoient avec insistance à la royauté pharaonique. Nous n'insisterons pas sur d'autres signes comme l'embaumement, ou la dissimulation de la mâchoire inférieure car siège de l'âme –le ka égyptien- que l'on retrouve chez les Dinka, les Buganda, ou d'autres royaumes des Grands Lacs⁵. Nous avons déjà signalé les remarques pertinentes de F. Iniesta et J. Cervello sur l'extraordinaire ressemblance de ces rites avec ceux de la royauté pharaonique.

Cependant que de Heusch retrouve des traits analogues dans les royautes Mossi mais aussi Mohokwo, Pende, Zulu, Lunda, Kuba et Mundang, que ce soit pour les chefs des microgroupes ou les rois des macrogroupes⁶.

« Ainsi le pouvoir sacré prend prétexte d'un formidable pouvoir mystique pour surimposer sa loi à celle des lignages et des clans » dit-il.

Descendons jusqu'en Afrique du Sud : il est de fait que Chaka, dans les récits épiques est dit : *Bayete*, c'est-à-dire demi-dieu ; le nom de Zulu avec lequel il rebaptise les

² Chefs et rois sacrés – in *Systèmes de pensée en Afrique Noire* – n° 10, CNRS 87.

³ Le prêtre roi des Ewhé du Togo – in de Heusch – *Systèmes de pensée en Afrique noire*, o. c.

⁴ Car remplacée par un sacrifice substitutif.

⁵ Voir Mworoha : *Peuples et rois de l'Afrique des Lacs*.-NEA – Dakar 1977.

⁶ L. de Heusch.-*Rois nés d'un cœur de vache*.-Gallimard 1982 et *Art et Mythologie*, figures Tshokwe-Fondation Dapper, Paris 1989.

Nguni, signifie « fils du ciel ». On l'invoque ainsi : « Seigneur des seigneurs, ô Céleste, conduis-nous avec clémence »⁷.

Remarquons aussi le grand serpent qui protégeait Chaka et la façon dont le souverain Zulu usait d'un droit (?) absolu de vie et de mort sur ses sujets, à l'instar du créateur. Droit qui ne fut pas contesté durant ses 20 ans de règne, jusqu'à ce qu'un de ses parents ne l'assassine.

C'est que tous ces rois sont considérés, de par leur statut, comme puissances occultes. Et le pouvoir surnaturel étant à double tranchant, son exercice dans le sens bénéfique (fécondité, pluie) n'excluait pas la sorcellerie destructrice, voire l'arbitraire pur et simple.

X X X

« Le pouvoir c'est pour un seul » dit l'épopée bambara, et qui le possède en use à son gré. Le roi est « Maître des eaux et Maître des hommes, Maître de la poudre et Maître du fer ». « Le chef a des chaussures en fer, il piétine qui il veut » (proverbe haoussa).

D'où le fait que la fonction religieuse s'accompagne très souvent de la fonction guerrière, là où les entités politiques se sont constituées en Etats ayant vocation à la conquête, que ce soit pour des raisons économiques (Sahel) ou démographiques (Zulu, Rwanda).

Les rois du Mali, du Bambara, du Kajoor, du Sonrhaï, du Kanem-Bornou eurent des armées et firent souvent la guerre. D'où l'épopée, genre guerrier par excellence. Bassirou Dieng⁸ fit remarquer naguère que la royauté wolof et plus généralement soudanaise s'était établie sur le pouvoir lamanal lié aux dieux du sol (terre et eau) et le pouvoir guerrier dont le chasseur est le personnage emblématique, violent, par définition. L'un était mystique et l'autre magique.

En explorant les mythes et épopées d'Afrique de l'Est et même certains d'Afrique centrale, on peut peut-être aller plus loin.

En effet on retrouve au Rwanda, chez les Luba, comme en Afrique du Sud, avec l'exercice de la guerre, les traces des rois-chasseurs (Gihanga, Kabala-IIlunga) de même que la pratique magique de la forge.

On se rappelle aussitôt Soundiata le Chasseur issu d'une lignée de Simbon et aidé du forgeron qui lui forge son arc. Dinga le chasseur venait de l'Est, et le mythe spécifie « avec ses forgerons et ses esclaves ». Le chasseur Biton va blesser de son « fer » l'antilope génie qui l'amène à Ségou Koro. Fam Koumda le chasseur wolof, va fonder la dynastie des Fall du Kajoor.

On se souvient aussi de ces rois chasseurs dans l'épopée Mvett, dont le problème est de se blinder le corps de fer, afin de devenir immortels, dans leur guerre contre le peuple céleste.

Pathé Diagne par ailleurs écrit « dire du pouvoir africain qu'il est essentiellement sacré ou divinisé pourrait aboutir à une simplification ». Et il rappelle qu'en Afrique aussi « le pouvoir est au bout du fusil, personne ne le conteste, et pas seulement depuis l'introduction de ce moyen de guerre contemporain de la traite » (Unesco, o. c.).

⁷ J. Zerbo.-*Histoire de l'Afrique noire* – Hatier 1972.

⁸ B. Dieng.-*L'épopée du Kajoor* – CAEC/ACCT, Dakar 1993.

Rois sacrés, rois nourriciers, rois guerriers, rois magiciens, ce sont des rois puissants ! en réalité tous les éléments sont là réunis pour en faire des rois absous. Et plusieurs le furent.

Or ce dernier trait a été souvent contesté par les chercheurs africains. Ils mirent régulièrement en évidence le communautarisme africain, le sens de l'égalité et de la solidarité, le peu de différences des niveaux de vie dans la société archaïque, l'absence de classes sociales, etc. ; tout cela était assez juste pour les sociétés claniques. Mais dès qu'on aborde les royaumes à castes, on rencontre des sociétés pyramidales très hiérarchisées aux strates endogames ; royaumes dont le roi est la clef de voûte, et muni de pouvoirs bien plus étendus que ceux dont dispose un chef de gouvernement anglais ou français.

Certes Pathé Diagne et Cheikh Anta Diop insistèrent sur les chefs de castes et les notables qui avaient pouvoir d'élire le remplaçant du roi défunt, et de le destituer s'il était malade ou fou (comme le fut Daoud Demba au Kaylor XVII^e s.).

Mais dire que cela préfigurait la démocratie actuelle est un abus de langage. De même Alpha Konare s'il explique à merveille le mécanisme consultatif et décisionnaire au niveau des villages, ne pourra nier que l'espace mandé connut des rois autoritaires, voire extrêmement..., sans que leur peuple songe à les contester.

C'est là que les épopeées nous renseignent mieux peut-être que les institutions. Elles représentent (comme au théâtre) la pratique du pouvoir royal, la façon dont le roi-fama, ou damel, ou lamido l'exerce en liberté. On y voit les rois peuls, toucouleur, bambara, malinke, wolof ou sérère s'informer, consulter certains sages, devins ou prêtres, certes.

Mais on les voit aussi juger du droit des uns et des autres, décider la guerre ou la paix, faire exécuter qui bon leur semble à tort ou à raison. On les voit entourés de courtisans abséquieux et intéressés, et prêtant l'oreille à leurs flatteries, plutôt qu'aux conseils des vieux notables (voir l'histoire de Kotch Barma). On les voit cédant aux provocations des griots ou à celles des rois rivaux pour se lancer dans des guerres meurtrières (épopée bambara). On les voit mettre le pays à feu et à sang pour conquérir un trône ou le reconquérir (la guerre des *garmi* Guedj dans l'épopée du Kajoor, ou encore Samba Gueladio dans l'épopée toucouleur denianke). On les voit même agir contre l'intérêt national en brimant un preux qu'ils jaloussent (Da Monzon et Bakari Dian).

Ils sont exactement pareils aux souverains d'Europe, en proie à leurs passions plus souvent qu'à la raison d'Etat. Et donc ils pratiquent l'arbitraire en fonction de leur pouvoir, on constate que nul ne les arrête, dans la mesure où ils rassemblent en leurs mains un excès de puissance.

Les peuples acceptent tout, dans les épopeées. Si il y a conflit ou complot cela ne part jamais de la base, mais le plus souvent de la famille royale, ou encore de princes inféodés. Il y a des révoltes ethniques (les peuls contre le royaume bambara) ou nationalistes (la république léboue contre le Kajoor) ; il n'y a pas de révolte populaire, pas de critique populaire.

Si Soumahoro peut régner en tyran pendant vingt ans sur le Manding asservi, c'est à cause de cela. Les griots du Manding sont à son service et il épouse les filles des chefs vaincus ; personne ne bronche. Sans l'intervention de Soundiata, on chanterait aujourd'hui l'épopée de Soumahoro Kante comme on avait commencé à faire de son vivant (voir la chronique de Waa Kamissoko et Youssouph Cissé sur la *Gloire du Mali*).

« Le pouvoir c'est pour un seul ». « Il n'y a pas de place dans le marigot pour deux crocodiles ». Le roi peut abuser, donner et reprendre, tuer et gracier, puisqu'il est roi.

Et Soundiata le vainqueur du roi Soussou, à son tour fera exécuter les chefs qui lui résistent, et à son tour deviendra

« Master and Warrior Master/Sorcerer seizing sorcerer/the answer-of-needs » (J. Johnson-Sunjara).

Coincidences que tout cela ? est-ce aussi une coïncidence que tous ces dieux serpents (ou reptiles) associés à la royauté ? tant dans l'Ouest (Tékrou, Mandingue, Soninke, Wolof, Gabou, Soussou, Dahomey), que dans l'Est (Rwanda, Zulu, Karanga du Zimbabwe) et en Afrique centrale (le Mboom-Ngaan des Kuba, le Mbumba des Yombe, Nkongolo roi- python des Luba, le Tchinawesi des Lunda, le dieu python des Venda) serpents, crocodiles ou varans se retrouvent intimement liés aux mythes royaux, et acteurs centraux des cultes et rites coutumiers. Cette récurrence du reptile-antique symbole de la fécondité-associé au pouvoir royal africain, est-ce vraiment un hasard ?

Ces inextricables nœuds de mythes royaux et adjacents, que Luc de Heusch tente d'investir tant bien que mal dans ses deux maîtres-livres, nous ne nous hasarderons pas à les dénouer ni les trancher.

Mais il nous font soupçonner qu'il existe peut-être un protomythe primordial (bantou suggère Luc de Heusch, africain osierions-nous proposer nous), qui, en une grammaire qui reste à établir, associe l'eau du ciel et celle de la terre (dieux d'eau...) les reptiles sacrés, le prêtre et le chasseur, la maîtrise du fer et la germination des végétaux (agriculture), à la notion de pouvoir incarnée dans la chefferie, et par extension dans la royauté.

Ce qui, selon la terminologie plus abstraite de Dumézil, rendrait les 3 fonctions (religieuse, guerrière et nourricière) inséparables de la fonction souveraine, et très souvent nécessaires ensemble à sa légitimité.

C'est évidemment une hypothèse à nuancer oh combien ! Il faudrait toute une équipe de chercheurs pour la vérifier, l'affiner ou l'invalider, avec des éléments suffisamment abondants et solides. (Mais la recherche ethnologique est tout de même aujourd'hui autrement avancée que du temps de Frazer qui n'en dessina pas moins les premières synthèses).

x x x

Ceci nous permet cependant d'appréhender à quel point la notion du pouvoir en Afrique s'appuie sur une conception extrêmement fournie en données surnaturelles, magiques, cosmogoniques, qui réfère à un code ésotérique, auquel est aussi liée la religion profonde des populations concernées.

Il serait donc aussi probable que les pouvoirs politiques d'aujourd'hui cherchent à s'accrocher à cette conception ; et que par ailleurs les peuples en question s'attendent à ce que les mêmes fonctions (religieuses, guerrière, nourricière) soient assumées par ces nouveaux chefs.

Or dans nos républiques post-coloniales calquées sur celles d'Europe, où l'on est censé choisir un chef par voie d'élections, où chaque individu a une voix quels que soient sa caste ou son sexe, la légitimité du chef n'a rien d'évident. On s'en apercevra vite. Dans plusieurs Etats modernes on remarque que les élections même libres, et la victoire d'une majorité, ne règlent rien (Burundi, Rwanda, Sierra Léone, Nigeria, Centre Afrique, Congo

Brazza, Togo). Le sentiment populaire de la légitimité du pouvoir ne dépend pas de la quantité des électeurs mais de leur qualité.

Comme le remarque Alpha Konare, le pouvoir traditionnel, le plus influent, continue de travailler dans l'ombre, et le pouvoir contemporain, le plus en vue, est subi (Unesco o. c.). Et ce d'autant plus que « le pouvoir actuel n'est pas organisé en fonction des besoins de la population . Il n'a pas épousé le pays réel. Il ne respecte même pas les lois et les institutions qu'il proclame ». Le pouvoir moderne est donc ressenti comme « étranger » dans sa structure comme dans son mode de désignation.

Aussi pour s'imposer et se maintenir, les dirigeants d'aujourd'hui eurent fréquemment recours au sacré, à l'occulte comme au religieux, à l'instar des rois anciens ; et cet appel du sacré à la rescousse du politique leur assura sans doute un répit de plusieurs décennies. Les rites et sacrifices de chefs comme Houphouet Boigny, Eyadéma ou Mobutu par exemple, étaient connus de tous et expliquent en partie la relative patience sinon passivité des peuples qui les supportèrent jusqu'à leur mort ou presque. Patience issue de la crainte et de l'intimidation devant ces pouvoirs surnaturels supposés ?

« D'ailleurs, écrit George Hagan, cette croyance est si fortement enracinée que même ceux qui organisent des coups d'Etat, vont consulter devins et visionnaires sur les chances de succès de leur entreprise » (Unesco o. c.)

opinion confirmée par P. Geschière (1995) dans *Sorcellerie et politique*.

Au début des indépendances, les présidents modernes furent considérés d'abord comme les substituts des gouverneurs coloniaux. Puis petit à petit on les appela Fama, Damel, Bour, Almamy ou Lamido, titres des anciens rois, par analogie avec des attitudes de type monarchique.

Ne s'attendant point à des pouvoirs démocratiques –au sens actuel du terme-, car n'en ayant jamais connu, les peuples concernés laissèrent s'installer les partis uniques, les inégalités sociales grandissantes, la confiscation du pouvoir par une oligarchie de fonctionnaires, qui se mua rapidement en véritable « cour » dont le président était le roi qu'on ne contredisait plus. Le griotisme devint la règle et la critique, subversion.

Les peuples africains supportèrent ainsi un nombre considérable d'abus et d'entorses à leurs droits vu que « le chef peut se permettre d'abuser » et « que le roi n'a pas d'amis ». Les proverbes traditionnels cautionnèrent longtemps des comportements que dénonçaient cependant les intellectuels non bénéficiaires du système.

Mais dans les sociétés à passé féodal, le seuil de tolérance est plus élevé que dans les sociétés claniques égalitaires, à fortiori des républiques européennes. Voilà sans doute pourquoi les peuples d'Afrique centrale furent plus « remuants » que ceux des Etats soudanais et apparentés.

De leur côté les gouvernants eurent tendance à se prendre assez rapidement pour des rois traditionnels, usant même parfois de leurs insignes, et instaurant par des moyens divers une durée indéterminée à leur règne ressenti désormais comme un patrimoine (dynastique ?) et défendu par une force (armée).

Les élections dans ce contexte devinrent caricatures et l'alternance démocratique un leurre, et ce même dans les gouvernements dits « socialistes ». Les partis uniques d'abord, puis les coups d'état militaires ont accentué cette conception de « pouvoir à vie » qui était bien celle des rois de naguère.

Ce n'est que depuis plus ou moins 15 ans, avec notamment le discours de Mitterrand à La Baule, que le problème de la démocratie revint sur le devant de la scène.

Plus généralement, l'appauvrissement des peuples depuis la dévaluation, l'accroissement des « fractures sociales » et des revendications syndicales dans les villes, vont se conjuguer avec les pressions récentes des bailleurs de fonds (F. M. I.), des Démocraties du Nord (France, Allemagne, Suède, USA), de l'information élargie (presse, télé, radios libres) et aussi dans une certaine mesure de l'alphabétisation et de l'éducation populaire rurale que les gouvernements en faillite abandonnent aux ONG, tous ces facteurs « travaillent » les sociétés africaines.

Et tous ces facteurs provoquent soit de rares et fragiles modifications dans les pouvoirs africains : Mali, Bénin, Niger, et tout récemment Nigeria ; soit des tensions qui dégénèrent en guerres civiles ou tribales (Sierra Leone, Bissao, les 2 Congo, Rwanda, Liberia) ; soit encore la restauration du pouvoir ancien auquel on fait place par de savants compromis : Ouganda, Burkina, Lesotho, voire Ghana ou Afrique du Sud, autant de pays où le pouvoir séculier s'appuie sur, ou ménage grandement les chefs traditionnels. Retrouvant ainsi par ces alliances la dimension sacrée du pouvoir qui leur manquait.

Remarquons que les Etats du vieux Mandé résistent encore à la désagrégation. Peut-être parce que leur structure pré-coloniale était plus solide. Peut-être aussi parce que l'Islam est un facteur d'unité lorsqu'il est majoritaire et c'est le cas au Sénégal, Guinée, Mali, Niger, Gambie. Il renforce à son tour, par son sacré propre, le pouvoir en place. Pour combien de temps ? nul ne sait le dire.

Le vrai problème étant que du roi ancien on voulait seulement qu'il préserve les coutumes et assure la pluie, gage de fertilité. Sa légitimité était au départ. Une fois reconnu il l'était pour longtemps sans qu'il lui soit nécessaire de faire plus et autrement que ses prédécesseurs. La fonction était claire et définitive, et les peuples étaient satisfaits si le souverain se montrait ni cruel ni trop injuste, ni trop belliqueux. Le bon roi était le roi tranquille en somme. S'il était de surcroît riche et généreux, on n'en demandait pas plus.

Tandis qu'aujourd'hui les peuples attendent du chef qu'il résolve leur difficulté de vivre, qu'il leur donne du travail, de l'eau potable, de l'instruction, des soins de santé, du confort, bref un projet de société meilleure.

C'est peut-être ainsi, sous la pression de revendications de plus en plus précises, et des critiques assorties, que la notion de pouvoir pourra petit à petit se modifier en Afrique.

BIBLIOGRAPHIE

- J. F. Bayart – *L'Etat en Afrique* – Karthala, Paris, 1988.
- Y. T. Cissé - *La grande geste du Mali* – Karthala, Paris 1988
- *La gloire du Mali* – Karthala, 199
- J. Cervello - *La monarchie pharaonique fut-elle une royauté divine africaine* – Colloque CH.A.Diop – Dakar 1995.
- Collectif – *Le pouvoir en Afrique noire* – articles de Pathé Diagne, Georges Hagan, Alpha Konare, Unesco, Paris, 1986.
- Collectif – *Chefs et rois sacrés* – revue Systèmes de pensée en Afrique Noire – articles de Tardits, De Heusch, etc. – CNRS, Paris, 1987.
- P. Geschiere – *Sorcellerie et politique en Afrique* – Karthala, Paris 1995.
- F. Iniesta – *Le double faucon en Afrique, royauté et pouvoir d'Etat dans les temps classiques* – Colloque Ch. A. Diop – Dakar 1995.
- L. Kesteloot et B. Dieng – *Les épopées d'Afrique Noire* – Karthala, Paris 1997.